

## 4.5 STATUTORY AUDITOR'S REPORT ON THE FINANCIAL STATEMENTS AT DECEMBER 31, 2024

### Séché Environnement S.A.

Head office: Lieu dit « Les Hêtres » – CS 20020 – 53811 Changé Cedex 09

Financial year ending December 31, 2024

To the annual general meeting of the Shareholders of Séché Environnement S.A.,

### Opinion

In compliance with the engagement entrusted to us by your annual general meetings, we have audited the accompanying financial statements of Séché Environnement for the year ended 31 December 2024.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the assets and liabilities and of the financial position of the Company as at 31 December 2024 and of the results of its operations for the year then ended in accordance with French accounting principles.

The audit opinion expressed above is consistent with our report to the Audit Committee.

### Basis for Opinion

#### Audit Framework

We conducted our audit in accordance with professional standards applicable in France. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Our responsibilities under those standards are further described in the "Statutory Auditors' section of our report".

#### Independence

We conducted our audit engagement in compliance with independence requirements of the French Commercial Code (Code de commerce) and the French Code of Ethics (Code de déontologie) for statutory auditors for the period from 1 January 2024 to the date of our report and specifically we did not provide any prohibited non-audit services referred to in Article 5, paragraph (1), of Regulation (EU) No 537/2014.

### Justification of Assessments - Key Audit Matters

In accordance with the requirements of Articles L.821-53 and R.821-180 of the French Commercial Code (code de commerce) relating to the justification of our assessments, we inform you of the key audit matters relating to risks of material misstatement that, in our professional judgment, were of most significance in our audit of the financial statements of the current period, as well as how we addressed those risks.

These matters were addressed in the context of our audit of the financial statements as a whole and in forming our opinion thereon, and we do not provide a separate opinion on specific items of the financial statements.

### Measurement of equity securities, related receivables and advances to subsidiaries

#### Risk identified

Equity securities are one of the largest items on the balance sheet, totalling €636.6 million net at 31 December 2024. They are recognised at acquisition cost when acquired and are impaired based on their value in use.

Receivables relating to equity investments and advances to subsidiaries amounted to a net total of € 55.3 million and €381.6 million respectively at 31 December 2024.

As stated in the "Financial assets" note in the accounting policies section, Management determines value in use based on several criteria, including the share of net assets of the subsidiary or discounted expected future cash flows net of debt.

As stated in the "Financial assets" and "Receivables" notes in the accounting policies section, impairment is recognised if the value in use of receivables from equity investments or advances to subsidiaries falls below their carrying amount.

Management's judgment is required to determine the value in use of equity securities and receivables, in terms of the choice of historical or forward-looking information depending on the equity interests concerned.

We believe that the measurement of equity securities, related receivables and advances to subsidiaries is a key audit matter, due to potentially material impairment of these items and to the extent of estimates and judgment required by Management to determine value in use. For instance, judgment is required when making assumptions of expected future cash flows from equity interests, and when determining the appropriate discount rate and perpetual growth rates applicable to these cash flows.

## Audit procedures used to address identified risks

To assess the reasonableness of the estimated value in use of equity securities, related receivables and current account advances, on the basis of information shared with us, our work mainly involved verifying that Management's estimate of these amounts was made using an appropriately justified measurement method and quantitative data, and depending on the type of equity securities.

Given that measurements are based on forward-looking information, we also conducted a critical review of how the methodology was implemented. We:

- Corroborated the main business assumptions in the Business Plans used for impairment testing, which were prepared by the Finance Department and validated by Group General Management, by interviewing Management and comparing them to the following year budget examined by the Board of Directors;
- Analysed differences between actual performance at 31 December 2024 and the budgets in the 2024 Business Plans;
- Verified that the assumptions used were consistent with the economic environment at the reporting date and at the date of the financial statements;
- Tested the mathematical accuracy of measurements performed by Management;
- Verified that the value calculated from expected future cash flows was adjusted for the amount of debt of the entity in question.

Finally, we assessed the appropriateness of the information provided in the Notes to the financial statements on accounting policies.

## Specific Verifications

We have also performed, in accordance with professional standards applicable in France, the specific verifications required by French law and regulations.

## Information given in the management report and in the other documents with respect to the financial position and the financial statements provided to the Shareholders

We have no matters to report as to the fair presentation and the consistency with the financial statements of the information given in the management report of the Board of Directors and in the other documents with respect to the financial position and the financial statements provided to the Shareholder.

In accordance with French law, we report to you that the information relating to payment times referred to in Article D.441-6 of the French Commercial Code (Code de commerce) is fairly presented and consistent with the financial statements.

## Report on corporate governance

We attest that the Board of Directors' report on corporate governance sets out the information required by Articles L.225-37-4, L.22-10-10 and L.22-10-9 of the French Commercial Code (Code de commerce).

Concerning the information given in accordance with the requirements of Article L.22-10-9 of the French Commercial Code (code de commerce) relating to remunerations and benefits received by or awarded to the directors and any other commitments made in their favor, we have verified the consistency with the financial statements, or with the underlying information used to prepare these financial statements and, where applicable, with the information obtained by your company from controlled companies included in the scope of consolidation. Based on these procedures, we attest the accuracy and fair presentation of this information.

## Other information

In accordance with French law, we have verified that the required information concerning the purchase of investments and controlling interests and the identity of the shareholders and holders of the voting rights has been properly disclosed in the management report.

## Report on Other Legal and Regulatory Requirements

### Format of presentation of the financial statements intended to be included in the annual financial report

We have also verified, in accordance with the professional standard applicable in France relating to the procedures performed by the statutory auditor relating to the annual and consolidated financial statements presented in the European single electronic format, that the presentation of the financial statements intended to be included in the annual financial report mentioned in Article L.451-1-2, I of the French Monetary and Financial Code (code monétaire et financier), prepared under the responsibility of the CEO, complies with the single electronic format defined in the European Delegated Regulation No 2019/815 of 17 December 2018.

Based on the work we have performed, we conclude that the presentation of the financial statements intended to be included in the annual financial report complies, in all material respects, with the European single electronic format.

We have no responsibility to verify that the financial statements that will ultimately be included by your company in the annual financial report filed with the AMF are in agreement with those on which we have performed our work.

## Appointment of the Statutory Auditors

We were appointed statutory auditors of Séché Environnement S.A. by your annual general meetings: Forvis Mazars in 2018 and RSM Ouest in 2024.

As at 31 December 2024, Forvis Mazars was in its seven year of its total uninterrupted audit engagement and RSM Ouest in its first year.

## Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the financial statements in accordance with French accounting principles and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless it is expected to liquidate the Company or to cease operations.

The Audit Committee is responsible for monitoring the financial reporting process and the effectiveness of internal control and risks management systems and where applicable, its internal audit, regarding the accounting and financial reporting procedures.

The financial statements were approved by the Board of Directors.

## Statutory Auditors' Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

### Objectives and audit approach

Our role is to issue a report on the financial statements. Our objective is to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with professional standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As specified in Article L.821-55 of the French Commercial Code (Code de commerce), our statutory audit does not include assurance on the viability of the Company or the quality of management of the affairs of the Company.

As part of an audit conducted in accordance with professional standards applicable in France, the statutory auditor exercises professional judgment throughout the audit and furthermore:

- Identifies and assesses the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, designs and performs audit procedures responsive to those risks, and obtains audit evidence considered to be sufficient and appropriate to provide a basis for his opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtains an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the internal control.
- Evaluates the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management in the financial statements.
- Assesses the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company ability to continue as a going concern. This assessment is based on the audit evidence obtained up to the date of his audit report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern. If the statutory auditor concludes that a material uncertainty exists, there is a requirement to draw attention in the audit report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are not provided or inadequate, to modify the opinion expressed therein.
- Evaluates the overall presentation of the financial statements and assesses whether these statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.

### Report to the Audit Committee

We submit to the Audit Committee a report which includes in particular a description of the scope of the audit and the audit program implemented, as well as the results of our audit. We also report, if any, significant deficiencies in internal control regarding the accounting and financial reporting procedures that we have identified.

Our report to the Audit Committee includes the risks of material misstatement that, in our professional judgment, were of most significance in the audit of the financial statements of the current period and which are therefore the key audit matters that we are required to describe in this report.

We also provide the Audit Committee with the declaration provided for in Article 6 of Regulation (EU) N° 537/2014, confirming our independence within the meaning of the rules applicable in France such as they are set in particular by Articles L.821-37 to L.821-34 of the French Commercial

Code (Code de commerce) and in the French Code of Ethics (Code de déontologie) for statutory auditors. Where appropriate, we discuss with the Audit Committee reasonably be thought to bear on our independence, and the related safeguards.

#### The Statutory Auditors

**FORVIS MAZARS SA**

Vannes, March 5, 2025

Julien Maulavé  
*Partner*

**RSM OUEST**

Saint-Herblain, March 5, 2025

Céline Braud  
*Partner*



Parc d'activités de Laroiseau  
12, rue Anita Conti  
BP 10025  
56001 Vannes Cedex



RSM Ouest  
18 avenue Jacques Cartier  
44 818 Saint-Herblain Cedex

## **Séché Environnement S.A.**

# **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

## **Séché Environnement S.A.**

Société anonyme  
RCS Laval - 306 917 535

# **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale des actionnaires de la société Séché Environnement S.A.,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Séché Environnement S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

## **Justification des appréciations – Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Évaluation des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant faites aux filiales**

#### ***Risques identifiés***

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2024 pour un montant net de 636,6 millions d'euros, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Les créances rattachées à ces participations et avances en compte-courant faites aux filiales représentent un montant net respectif de 55,3 millions d'euros et 381,6 millions d'euros au 31 décembre 2024.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » des règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels, la valeur d'utilité est déterminée par la direction selon une approche multicritères à savoir quote-part de situation nette de la filiale ou actualisation des flux prévisionnels de trésorerie nette de l'endettement.

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances » des règles et méthodes comptables de l'annexe, en lien avec l'évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité des créances rattachées à des participations ou avances en compte-courant devient inférieure à leur valeur nominale.

La détermination de la valeur d'utilité de ces titres et créances requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui peuvent correspondre selon le cas à des éléments historiques ou à des éléments prévisionnels.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant constituait un point clé de l'audit compte tenu du caractère potentiellement significatif d'éventuelles dépréciations et du degré élevé d'estimation et de jugement requis de la Direction pour apprécier les valeurs d'utilité. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives aux flux prévisionnels de trésorerie de ces participations, ainsi qu'à la détermination de taux d'actualisation et de croissance à l'infini appropriés appliqués à ces flux.

### ***Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés***

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des titres de participation, créances rattachées et avances en compte-courant, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs déterminée par la direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et, selon les titres concernés.

Les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nous avons effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Corroborer les principales hypothèses d'activité intégrées dans les business plans servant de base aux tests de dépréciation préparés par la Direction Financière et validés par la Direction Générale du Groupe, notamment par entretien et par comparaison avec le budget N+1 examiné par le Conseil d'administration ;
- Analyser les écarts entre le réalisé au 31 décembre 2024 et les budgets intégrés dans les Business Plans 2024 ;
- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Tester l'exactitude arithmétique des évaluations réalisées par la Direction ;
- Vérifier que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement de l'entité considérée.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié de l'information donnée dans les notes sur les principes et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de l'entité Séché Environnement S.A. par l'assemblée générale de 2018 pour le cabinet Forvis Mazars SA et de 2024 pour le cabinet RSM Ouest.

Au 31 décembre 2024, le cabinet Forvis Mazars SA était dans la 7<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet RSM Ouest dans la 1<sup>ère</sup> année.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

# Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

## Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars SA  
Vannes, le 5 mars 2025

RSM Ouest  
Saint-Herblain, le 5 mars 2025

DocuSigned by:  
*Julien Maulavé*  
25FD1444096F4E5...

Julien Maulavé  
Associé

DocuSigned by:  
*Céline Braud*  
1EEE7EDD76494C5...

Céline Braud  
Associée



## 4.4 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2024

### 4.4.1 BILAN

Les éléments chiffrés sont exprimés en euros, sans décimale.

#### 4.4.1.1 Bilan actif

	31/12/2024			31/12/2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	164 350	164 350		
Concessions, brevets et droits similaires	197 440	197 440		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>361 790</b>	<b>361 790</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	3 000	3 000		288
Installations techniques, matériel et outillage industriels	28 223	28 223		
Autres immobilisations corporelles	635 973	578 376	57 596	74 394
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>667 196</b>	<b>609 599</b>	<b>57 596</b>	<b>75 222</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	824 835 819	188 187 437	636 648 382	385 177 534
Créances rattachées à des participations	55 287 345		55 287 345	60 619 965
Autres titres immobilisés	2 703 134	2 169 164	533 970	583 925
Prêts	57 391		57 391	57 391
Autres immobilisations financières	7 535 059		7 535 059	3 811 878
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>890 418 748</b>	<b>190 356 601</b>	<b>700 062 147</b>	<b>450 250 693</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>891 447 733</b>	<b>191 327 990</b>	<b>700 119 743</b>	<b>450 325 915</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total des stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	12 261 564		12 261 564	8 737 455
Autres créances	412 258 309	30 652 730	381 605 579	386 186 631
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Total des créances</b>	<b>424 519 873</b>	<b>30 652 730</b>	<b>393 867 143</b>	<b>394 924 086</b>
<b>Disponibilités et divers</b>				
Valeurs mobilières dont actions propres :	2 000 000		2 000 000	
Disponibilités	91 750 843		91 750 843	111 126 992
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>93 750 843</b>		<b>93 750 843</b>	<b>111 126 992</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>266 939</b>		<b>266 939</b>	<b>272 224</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>518 537 655</b>	<b>30 652 730</b>	<b>487 884 925</b>	<b>506 323 302</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4 669 274		4 669 274	4 088 067
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif	551 361		551 361	725 949
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 415 206 024</b>	<b>221 980 720</b>	<b>1 193 225 304</b>	<b>961 463 232</b>

## 4.4.1.2 Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel – dont versé : 1 571 546	1 571 546	1 571 546
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	74 061 429	74 061 429
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	172 697	172 697
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	183 210 303	148 490 784
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	<b>67 627 482</b>	<b>44 039 341</b>
<b>Total situation nette</b>	<b>326 643 458</b>	<b>268 335 799</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>326 643 458</b>	<b>268 335 799</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	551 361	725 949
Provisions pour charges	144 311	105 980
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>695 672</b>	<b>831 929</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	430 000 000	430 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	304 129 154	119 806 269
Emprunts et dettes financières divers (1)	101 741 979	118 748 287
<b>Total dettes financières</b>	<b>835 871 133</b>	<b>668 554 555</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 675 555	5 468 471
Dettes fiscales et sociales	15 956 070	17 656 526
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>29 631 625</b>	<b>23 127 997</b>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 430	7 081
Autres dettes	366 823	603 601
<b>Total dettes diverses</b>	<b>368 253</b>	<b>610 682</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
Produits constatés d'avance	-	-
<b>DETTES</b>	<b>865 871 010</b>	<b>692 293 235</b>
Écarts de conversion passif	15 163	2 270
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 193 225 304</b>	<b>961 463 232</b>

(1) dont montant prêt participatif : 57 775 000

01

02

03

04

05

06

07

08



## 4.4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024		31/12/2023	
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : biens				
Production vendue : services	19 577 653	3 934 164	23 511 816	19 881 057
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>19 577 653</b>	<b>3 934 164</b>	<b>23 511 816</b>	<b>19 881 057</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 149 913	54 929
Autres produits			7	24 625
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>26 661 736</b>	<b>19 960 610</b>
<b>Charges externes</b>				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			18	
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			9 412	3 281
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			38 551 703	25 951 871
<b>Total charges externes</b>			<b>38 561 133</b>	<b>25 955 152</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>			<b>82 070</b>	<b>712 070</b>
<b>Charges de personnel</b>				
Salaires et traitements			3 208 113	3 259 431
Charges sociales			1 314 993	1 336 739
<b>Total charges de personnel</b>			<b>4 523 106</b>	<b>4 596 170</b>
<b>Dotations d'exploitation</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 391 029	936 811
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			38 331	1 962
<b>Total dotations d'exploitation</b>			<b>2 429 360</b>	<b>938 773</b>
<b>Autres charges</b>			<b>204 126</b>	<b>110 861</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>45 799 794</b>	<b>32 313 026</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(19 138 058)</b>	<b>(12 352 416)</b>
<b>Opérations en commun</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations			102 335 349	69 904 830
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			19 308 948	13 595 195
Reprises sur provisions et transferts de charges			10 744 278	336 892
Différences positives de change			51 076	1 412
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			39 208	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>132 478 858</b>	<b>83 838 329</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions			27 516 717	27 796 513
Intérêts et charges assimilées			31 828 826	18 551 637
Différences négatives de change			29 669	3 552
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>			<b>59 375 212</b>	<b>46 351 702</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>			<b>73 103 646</b>	<b>37 486 627</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>			<b>53 965 588</b>	<b>25 134 211</b>

	31/12/2024		31/12/2023
	France	Export	Total
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			10 438
Produits exceptionnels sur opérations en capital			6 872 895
Reprises sur provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>6 883 333</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			7 123 632
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>7 123 632</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>(240 298)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			(13 902 192)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>166 023 927</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>98 396 446</b>
<b>BÉNÉFICE ou PERTE</b>			<b>67 627 482</b>

#### 4.4.3 ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 8 septembre 2014, relatif au Plan Comptable Général à

jour des différents règlements complémentaires en vigueur à la date d'établissement desdits comptes annuels.

##### 4.4.3.1 Règles et méthodes comptables

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le total du bilan avant affectation du résultat est de 1 193 225 304 euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 67 627 482 euros.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les éléments chiffrés sont exprimés en euros, sans décimale.

##### Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

###### Principes et méthodes d'évaluation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

###### Comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation et de présentation comptable au cours de l'exercice.

###### Faits caractéristiques de l'exercice

Sur l'exercice 2024, la société Séché Environnement a continué de gérer ses participations :

Le 18 juillet 2024, Séché Environnement a réalisé une opération de croissance externe majeure, en acquérant 100 % de la société ECO Industrial Environmental Engineering Pte Ltd (« ECO »), leader du marché des déchets industriels dangereux à Singapour, via sa filiale Séché Holdings SG Pte Ltd pour 608 millions de dollars singapouriens. Le financement de cette acquisition a été assuré pour partie par une facilité de crédit, et pour partie par un tirage sur la ligne de crédit renouvelable (RCF) du groupe.

En novembre 2024, la société CVF, branche infrastructure du gestionnaire mondial de marchés privés CVC, est devenue détentrice de 49,9 % du capital de Séché Holdings SG Pte Ltd, à la suite d'une augmentation de capital réservée d'environ 312 millions de dollars singapouriens.

Par ailleurs, suite à une réorganisation juridique, la filiale italienne Mecomer a été apportée à Séché Italia.

###### Évènements postérieurs à la clôture

Néant

01

02

03

04

05

06

07

08

## Notes relatives aux postes de bilan.

### Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur coût de production ou à leur valeur d'apport. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'entrée des immobilisations. Par ailleurs, les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charge.

### Immobilisations incorporelles

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles représentent pour l'essentiel les frais d'établissements, et les fonds de commerce, les logiciels et autres immobilisations incorporelles (brevet, know-how).

Les autres immobilisations incorporelles (brevet, logiciels, know-how) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue et au maximum sur 20 ans.

Constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	2 à 20 ans
Installations générales, agencements, aménagements	2 à 20 ans
Autres immobilisations corporelles	1 à 20 ans

Une provision pour dépréciation peut être comptabilisée dans les résultats si la valeur d'utilité d'un élément corporel vient à décliner de façon durable.

La différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés selon le mode linéaire figure en provisions réglementées.

### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements et de créances rattachées à des participations.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
France	7,80%	1,78%
Italie	9,80%	1,78%
Espagne	8,90%	1,78%
Allemagne	7,50%	1,78%
Chili	9,40%	2,00%
Pérou	8,90%	2,00%
Afrique du Sud	13,10%	2,00%

- Des sociétés mises en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe, est déterminée en tenant compte de la dernière quote-part de situation nette consolidée.

Sur l'exercice 2024, des dépréciations ont été comptabilisées sur les titres de certaines filiales dont

Les frais de recherche et développement, le cas échéant, sont généralement comptabilisés en charges. Toutefois, lorsqu'il s'agit de projet débouchant sur un dépôt de brevet ou d'un projet industriel, les frais de recherche et développement sont comptabilisés à l'actif.

Une provision pour dépréciation peut être comptabilisée dans les résultats si la valeur d'utilité d'un élément incorporel vient à décliner de façon durable. Leur valeur fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constantes.

### Immobilisations corporelles

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la méthode par composants est utilisée dans la mesure du possible.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Le poste « Titres de participation » correspond au coût d'achat des titres de sociétés sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires. Cette dépréciation est déterminée par comparaison entre leur valeur d'utilité et leur valeur comptable.

La valeur d'utilité :

- Des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement dans les comptes consolidés du Groupe est déterminée en tenant compte d'une actualisation des flux prévisionnels de trésorerie attendus sur chaque société, nette de l'endettement. Cette actualisation est réalisée sur une durée de 6 ans, le sixième flux correspondant à une valeur nominale extrapolée sur la base du cinquième flux projeté au taux de croissance à l'infini. Les taux utilisés en 2024 ont été les suivants, différenciés selon les pays :

notamment Alcea (0,7 M€) ainsi qu'une reprise de 10 M€ sur les titres de Kanay.

Les titres cotés sont enregistrés à leur coût d'achat et leur éventuelle provision pour dépréciation est calculée sur la base du cours moyen de dernier mois de l'exercice. Les

droits de mutation, honoraires, frais d’actes liés à l’acquisition des titres, frais de refinancement sont comptabilisés en charges.

Le poste « Autres immobilisations financières » est composé principalement d’actions propres pour un montant de 6 642 009 euros. Ces 94 555 actions présentaient une valeur de marché de 7 346 924 euros au 31/12/2024 (sur la base du cours de clôture, soit 77,7 euros).

Le poste « Créances rattachées à des participations » correspond aux prêts octroyés à des entités dans lesquelles Séché Environnement détient une participation et sont comptabilisés à leur valeur nominale. En lien avec l’évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d’utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale.

**Créances**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable. Les créances clients faisant l’objet de procédure judiciaire sont comptabilisées en créances douteuses et font l’objet d’une dépréciation à 100 %.

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constituée dès que la situation du débiteur est compromise.

Concernant les avances en compte-courant faites aux filiales, en lien avec l’évaluation des titres de participation, une dépréciation est enregistrée le cas échéant lorsque la valeur d’utilité de ces créances devient inférieure à leur valeur nominale. À ce titre, au 31 décembre 2024, une dépréciation de 26,08 M€ a été comptabilisée sur les avances en compte-courant faites à la société Sénerval.

**Valeurs mobilières de placements**

Les valeurs mobilières de placement sont essentiellement constituées de Sicav monétaires et dépôts à terme :

- Les Sicav monétaires dont la valeur de marché est proche de la valeur comptable, sont enregistrées à leur coût

d’achat. Lorsque la valeur comptable est supérieure au cours de bourse ou, à défaut, à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Les dépôts à terme ont fait l’objet d’un calcul des intérêts à recevoir pour la période courue entre la date de souscription et la date de clôture.

**Provisions réglementées**

Les provisions réglementées figurant au bilan représentent la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire. La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits exceptionnels.

**Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisées quant à leur objet, mais dont la réalisation et l’échéance ou le montant sont incertains.

**Provisions pour litiges sociaux**

Les provisions sont estimées au cas par cas, en fonction des demandes.

**Retraites et engagements assimilés**

Compte tenu de la législation française, la seule obligation de la société en termes d’engagements de retraite est le versement à ses salariés d’une indemnité lors de leur départ à la retraite calculée selon la convention collective et les accords d’établissement applicables à la société.

Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l’obligation finale, qui est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent les hypothèses suivantes :

<b>Hypothèses économiques</b>		<b>31/12/2023</b>		<b>31/12/2024</b>	
Taux d’actualisation		4,10%		3,30%	
Taux rendement attendu du fonds	IAS19	4,10%		3,30%	
	French Gaap	1,50%		1,50%	
Taux d’augmentation des rémunérations	Cadres	2,50%		2,50%	
	Non cadres	2,50%		2,50%	
Augmentation des gratifications d’ancienneté		0,00%		0,00%	
Taux de charges sociales patronales	Cadres	48,00%	Non Cadres	46,00%	Non Cadres
			37,00%		38,70%



Hypothèses démographiques		31/12/2023		31/12/2024	
Modalité de départ à la retraite		Départ volontaire		Départ volontaire	
Âge de début de carrière	Cadres	22 ans		22 ans	
	Non Cadres	20 ans		20 ans	
Âge de départ en retraite		Âge taux plein Sécurité Sociale		Âge taux plein Sécurité Sociale	
Mortalité		INSEE 2017-2019 par sexe		INSEE 2018-2020 par sexe	
Taux annuels de mobilité		Cadres	Non cadres	Cadres	Non Cadres
	Moins de 30 ans	9,00%	8,25%	10,00%	8,25%
	30-34 ans	5,00%	5,75%	5,00%	6,00%
	35-39 ans	4,25%	3,25%	4,50%	4,00%
	40-44 ans	3,50%	3,00%	4,00%	3,25%
	45-49 ans	3,50%	2,00%	4,00%	2,25%
	50-54 ans	1,50%	0,90%	2,00%	1,25%
	55-59 ans	0,00%	0,25%	0,00%	0,00%
	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Conformément à la possibilité laissée par l'ANC dans sa recommandation 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraites et avantages similaires, la société a choisi de comptabiliser les écarts actuariels selon la méthode du corridor. Les gains et pertes actuariels résultent de changements d'hypothèses et des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Après application d'un corridor de 10 % du maximum entre la valeur des engagements et la valeur des actifs de couverture, les écarts actuariels sont amortis à compter de l'exercice suivant sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés. Ainsi la provision représente la différence entre la dette actuarielle des engagements y afférents et les actifs éventuellement dédiés à la couverture des régimes, nette des pertes et gains actuariels et des coûts des services passés non reconnus.

En cas d'excédent d'actif dédié à la couverture du régime, une charge constatée d'avance est enregistrée sous réserve des conditions fixées par la recommandation de l'ANC.

Les écarts actuariels restant à amortir sont précisés dans la note des Engagements Financiers Hors Bilan.

En cas d'excédent d'actif dédié à la couverture du régime, une charge constatée d'avance est enregistrée sous réserve des conditions fixées par la recommandation de l'ANC.

Les écarts actuariels restant à amortir sont précisés dans la note des Engagements Financiers Hors Bilan.

Les engagements s'élèvent à 334 330 € au 31 décembre 2024 et les actifs de couverture à 262 977 €. Compte tenu des écarts actuariels qui s'élèvent à 64 524 €, la provision pour indemnités de départs comptabilisée au bilan en provision pour charges s'élève à 135 878 €.

### Médailles du travail

La médaille du travail est destinée à récompenser certains salariés pour l'ancienneté de leurs services au sein de la société. Les hypothèses et le calcul actuariel réalisé pour évaluer l'engagement au titre des médailles du travail est comparable à celui réalisé pour les engagements de retraite, à l'exception du taux de charges sociales (pas de charges sociales s'agissant de médaille d'honneur).

L'obligation de verser ces gratifications prévues aux présents à la clôture de l'exercice fait l'objet d'une provision inscrite au passif du bilan pour la totalité des engagements.

La valeur des engagements médailles du travail au 31 décembre 2024 s'élève à 8 433 €.

### Opérations en devises

Les dettes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque.

## Instruments financiers

Afin de gérer son exposition au risque de taux Séché Environnement SA utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier plan. Séché Environnement SA utilise principalement des swaps de taux pour gérer son risque de taux lié au financement.

Les swaps utilisés par Séché Environnement permettent de passer d'un taux fixe à un taux variable. Les résultats dégagés sur ces swaps de taux d'intérêts, venant en couverture de passifs financiers, sont comptabilisés de manière symétrique à celle des résultats sur les passifs couverts.

Les actifs et passifs du bilan, directement ou indirectement concernés par ces instruments financiers, font l'objet en fin d'exercice, d'une évaluation en application des principes comptables propres à leur nature.

La juste valeur des instruments financiers ci-dessous à la date de clôture s'établit à :

- Swap : (3 932 214) €

## Notes relatives aux postes du compte de résultat

### Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à (240 298) €. Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat sont déterminés en retenant la conception du Plan Comptable général ; ils incluent donc les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont inhabituels dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

### Participations et Intéressement des salariés

Un accord de participation mutualisé sur le périmètre des filières DND (Déchets Non Dangereux) et Services dont les filiales sont basées dans les régions Pays de Loire et Poitou-Charentes a été signé en date du 21 janvier 2014 et s'applique depuis l'exercice 2013. Il est conclu pour une durée indéterminée et continue à s'appliquer.

Aucune participation n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

## Notes relatives au Groupe

### Centralisation des paiements de TVA

Le Groupe a opté en faveur du régime de centralisation des paiements de la TVA et des taxes assimilées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2013 par convention du 10 décembre 2012. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime, toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 50 % par Séché Environnement SA.

### Périmètre d'intégration fiscale

Le Groupe a opté en faveur du régime d'intégration fiscale le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Sont incluses dans le champ d'application de ce régime, toutes les sociétés commerciales françaises détenues directement ou indirectement au moins à 95 % par Séché Environnement SA.

Les économies d'impôt, réalisées par le Groupe et liées aux déficits, sont conservées chez la Société mère Séché Environnement et considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

### Trésorerie de Groupe

Séché Environnement a mis en place un système de gestion centralisée de trésorerie conformément à l'article 12 chapitre II de la loi n° 84-46 du 24/01/1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit.

### Nom de la société consolidante

Séché Environnement SA est la société mère du Groupe Séché Environnement.

Par ailleurs le Groupe Séché Environnement est un palier consolidé par la SAS Groupe Séché au capital de 103 304 070,00 €.

Siège social « Les Hêtres » CS 20020 53811 Changé Cedex, RCS Laval B 413 957 804.

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessus.

01

02

03

04

05

06

07

08

## 4.4.3.2 Immobilisations

	Valeur brute 31/12/2023	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement	164 350		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	197 440		
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>361 790</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
<b>Constructions :</b>			
• Constructions sur sol propre	3 000		
• Constructions sur sol d'autrui			
• Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	28 223		
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
• Installations générales, agencements, aménagements divers	5 292		
• Matériel de transport	113 896		
• Matériel de bureau et mobilier informatique	513 924		2 860
• Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>664 336</b>		<b>2 860</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	643 278 265		257 962 324
Autres titres immobilisés	2 703 134		
Prêts et autres immobilisations financières	3 869 269		10 846 813
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>649 850 667</b>		<b>268 809 136</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>650 876 793</b>		<b>268 811 996</b>

	Diminutions		Valeur brute 31/12/24
	Virements	Cessions	
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			164 350
Autres postes d'immobilisations incorporelles			197 440
<b>Total immobilisations incorporelles</b>			<b>361 790</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
<b>Constructions :</b>			
• Sur sol propre			3 000
• Sur sol d'autrui			
• Installations générales, agencements et amgt des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			28 223
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>			
• Installations générales, agencements et amgt divers			5 292
• Matériel de transport			113 896
• Matériel de bureau et informatique, mobilier			516 784
• Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total immobilisations corporelles</b>			<b>667 196</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations		21 117 424	880 123 164
Autres titres immobilisés			2 703 134
Prêts et autres immobilisations financières		7 123 632	7 592 450
<b>Total immobilisations financières</b>		<b>28 241 056</b>	<b>890 418 748</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>28 241 056</b>	<b>891 447 733</b>

01

02

03

04

05

06

07

08

## 4.4.3.3 Amortissements

<i>Immobilisations amortissables</i>	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.	164 350			164 350
Autres immobilisations incorporelles	197 440			197 440
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>361 790</b>			<b>361 790</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
<b>Constructions :</b>				
• Constructions sur sol propre	2 712	288		3 000
• Constructions sur sol d'autrui				
• Inst générales, agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.	28 223			28 223
<b>Autres immobilisations corporelles :</b>				
• Installations générales, agencements, amén. divers	5 292			5 292
• Matériel de transport	43 688	18 110		61 798
• Matériel de bureau et informatique, mobilier	509 198	2 088		511 286
• Emballages récupérables et divers				
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>589 114</b>	<b>20 485</b>		<b>609 599</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>950 904</b>	<b>20 485</b>		<b>971 389</b>

<i>Immobilisations amortissables</i>	Dotations		Reprises		Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée		Mode dégressif
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissements						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>Total immobilisations incorporelles</b>						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
<b>Constructions :</b>						
• Constructions sur sol propre						
• Constructions sur sol d'autrui						
• Inst gén., agcemnts et améngmt des const.						
Inst techniques, matériels et outillages						
<b>Autres immobilisations corporelles</b>						
• Inst gén., agcemnt et améngmt divers						
• Matériel de transport						
• Matériel de bureau et informatique mobilier						
• Emballages récupérables et divers						
<b>Total immobilisations corporelles</b>						
Frais d'acquisition de titres de participations						
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						

<i>Charges réparties sur plusieurs exercices</i>	31/12/2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	31/12/2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler	4 088 067	2 951 751	2 370 543	4 669 274
Primes de remboursement des obligations				

## 4.4.3.4 Échéances des créances et des dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	31/12/2024	À 1 an au plus	À plus d'1 an	31/12/2023
<b>Actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations	55 287 345	19 430 203	35 857 142	60 619 965
Prêts <sup>(1) (2)</sup>	57 391		57 391	57 391
Autres immobilisations financières	7 535 059		7 535 059	3 811 878
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>62 879 795</b>	<b>19 430 203</b>	<b>43 449 592</b>	<b>64 489 234</b>
<b>Actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	12 261 564	12 261 564		8 737 455
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	1 030	1 030		18 776
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfiques	1 666 126	1 666 126		653 542
Taxe sur la valeur ajoutée	1 854 286	1 854 286		809 332
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers	43 815	43 815		45 742
Groupe et associés <sup>(2)</sup>	408 373 991	408 373 991		388 760 492
Débiteurs divers	319 061	319 061		361 077
<b>Total actif circulant</b>	<b>424 519 873</b>	<b>424 519 873</b>		<b>399 386 416</b>
Charges constatées d'avance	266 939	266 939		272 224
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>	<b>487 666 607</b>	<b>444 217 015</b>	<b>43 449 592</b>	<b>464 147 874</b>

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

ÉTAT DES DETTES	31/12/2024	À 1 an au plus	À plus d'1 an 5 ans au plus	À plus de 5 ans	31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles <sup>(1)</sup>					
Autres emprunts obligataires <sup>(1)</sup>	430 000 000		430 000 000		430 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>					
- à un an maximum	244 365 148	244 365 148			52 232 513
- à + de un an	59 764 006	20 808 087	35 564 054	3 391 865	67 573 756
Emprunts et dettes financières divers <sup>(1) (2) (3)</sup>	58 577 515	802 515	28 887 500	28 887 500	58 707 934
Fournisseurs et comptes rattachés	13 675 555	13 675 555			5 468 471
Personnel et comptes rattachés	224 026	224 026			241 461
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	341 341	341 341			312 670
Impôts sur les bénéfiques					
Taxe sur la valeur ajoutée	14 939 479	14 939 479			16 394 295
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	451 223	451 223			711 101
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 430	1 430			7 081
Groupe et associés <sup>(2)</sup>	43 164 464	43 164 464			60 040 353
Autres dettes	366 823	366 823			603 601
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>865 871 010</b>	<b>339 140 091</b>	<b>494 451 554</b>	<b>32 279 365</b>	<b>692 293 235</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

226 986 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

42 809 750

(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés

(3) Emprunt participatif



#### 4.4.3.5 Composition du capital social

Catégories de titres	31/12/2023	Nombre de titres		31/12/2024	Valeur nominale
		créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice		
Actions ordinaires	7 857 732			7 857 732	0.2
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
<b>Total</b>	<b>7 857 732</b>			<b>7 857 732</b>	

#### 4.4.3.6 Tableau des variations des capitaux propres

	Montant
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>	
Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	224 296 457
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	44 039 341
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	268 335 799
<b>Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
<b>Capitaux propres de l'exercice après apports rétroactifs</b>	<b>268 335 799</b>
<b>Variations en cours d'exercice</b>	
Variations du capital	
Variations des primes, réserves, report à nouveau	
Variations des « provisions » relevant des capitaux propres	
Contreparties de réévaluations	
Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	
Autres variations	(9 319 823)
Résultat de l'exercice	67 627 482
<b>Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO</b>	<b>326 643 458</b>
<b>VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>58 307 659</b>
<b>dont : variations dues à des modifications de structures au cours de l'exercice</b>	
<b>Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure</b>	<b>58 307 659</b>

## 4.4.3.7 Provisions

Nature des provisions	31/12/2023	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions :		31/12/2024
			Utilisées au cours de l'ex.	Non utilisées au cours de l'ex.	
				Reprises de l'exercice	4
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissement					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>					
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change	725 949	551 361		725 949	551 361
<b>Sous-total provisions pour risques</b>	725 949	551 361		725 949	551 361
Provisions pour pensions et obligations similaires	98 590	37 288			135 878
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer					
<b>Sous-total provisions pour charges</b>	98 590	37 288			135 878
Autres provisions pour risques et charges	7 390	1 043			8 433
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	831 929	589 692		725 949	695 672
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur immobilisations de titres mis en équivalence					
Sur immobilisations de titres de participation	197 480 766	725 000		10 018 329	188 187 437
Sur autres immobilisations financières	2 119 209	49 956			2 169 164
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions dépréciations	4 462 330	26 190 400			30 652 730
<b>TOTAL PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	204 062 304	26 965 356		10 018 329	221 009 331
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	204 894 233	27 555 048		10 744 278	221 705 003
Dont dotations et reprises d'exploitation		38 331			
Dont dotations et reprises financières		27 516 717		10 744 278	
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

01

02

03

04

05

06

07

08

## 4.4.3.8 Charges à payer

Nature des charges	31/12/2024	31/12/2023
<b>Dettes financières</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 379 148	2 232 513
Emprunts et dettes financières divers	991 062	1 351 685
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<b>Total dettes financières</b>	<b>3 370 210</b>	<b>3 584 197</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 387 154	1 377 471
Dettes fiscales et sociales	703 773	967 708
<b>Total dettes d'exploitation</b>	<b>3 090 927</b>	<b>2 345 179</b>
<b>Dettes diverses</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total dettes diverses</b>		
<b>Autres</b>		
<b>Total autres dettes</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>6 461 137</b>	<b>5 929 376</b>

## 4.4.3.9 Charges à répartir

Nature des charges	31/12/2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	31/12/2024
Charges différées :				
<b>Total charges différées</b>				
<b>Frais d'acquisition des immobilisations :</b>				
<b>Total frais d'acquisition des immobilisations</b>				
Frais d'émission des emprunts :				
Frais de souscription d'emprunts	4 088 067	2 951 751	2 370 543	4 669 274
<b>Total frais d'émission des emprunts</b>	<b>4 088 067</b>	<b>2 951 751</b>	<b>2 370 543</b>	<b>4 669 274</b>
Charges à étaler :				
<b>Total charges à étaler</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>4 088 067</b>	<b>2 951 751</b>	<b>2 370 543</b>	<b>4 669 274</b>

Les frais sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'emprunt.

## 4.4.3.10 Produits à recevoir

Produits à recevoir	31/12/2024	31/12/2023
<b>Immobilisations financières</b>		
Créances rattachées à des participations	935 072	150 268
Autres immobilisations financières		
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>935 072</b>	<b>150 268</b>
<b>Créances</b>		
Créances clients et comptes rattachés	1 415	1 946
Autres créances	15 999 195	11 031 893
<b>Total créances</b>	<b>16 000 610</b>	<b>11 033 839</b>
<b>Disponibilités et divers</b>		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	16 256	
<b>Total disponibilités et divers</b>	<b>16 256</b>	
<b>Autres</b>		
<b>Total autres</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>16 951 938</b>	<b>11 184 107</b>

## 4.4.3.11 Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	31/12/2024	31/12/2023
<b>Charges d'exploitation :</b>		
Diverses	266 939	272 224
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>266 939</b>	<b>272 224</b>
<b>Charges financières :</b>		
<b>Total charges financières</b>		
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
<b>Total charges exceptionnelles</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>266 939</b>	<b>272 224</b>
<b>Nature des produits</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>Produits d'exploitation :</b>		
Divers		
<b>Total produits d'exploitation</b>		
<b>Produits financiers :</b>		
<b>Total produits financiers</b>		
<b>Produits exceptionnels :</b>		
<b>Total produits exceptionnels</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		

01

02

03

04

05

06

07

08



#### 4.4.3.12 Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	31/12/2024			31/12/2023		
	France	Export et livraisons intracom	Total	France	Export et livraisons intracom	Total
Ventes de marchandises						
Ventes de produits finis						
Travaux						
Traitements des déchets						
Transports						
Prestations assistances techniques	16 601 896	3 589 564	20 191 460	17 532 738	1 636 316	19 169 054
Produits des activités annexes	404 459	344 600	749 059	404 188	200 363	604 551
Refacturations des taxes						
Autres	2 571 297		2 571 297	107 452		107 452
<b>TOTAL</b>	<b>19 577 653</b>	<b>3 934 164</b>	<b>23 511 816</b>	<b>18 044 377</b>	<b>1 836 679</b>	<b>19 881 057</b>

#### 4.4.3.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2024				31/12/2023	
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	53 965 588		53 965 588		53 965 588	25 134 211
Résultat exceptionnel	(240 298)		(240 298)		(240 298)	45 277
Résultat comptable (hors participation)	53 725 290		53 725 290		53 725 290	25 179 488
<b>Résultat intégration fiscale</b>						
Participation des salariés						
Créances d'impôt				127 643	(127 643)	(238 237)
<b>Total avant impôt</b>	<b>53 725 290</b>		<b>53 725 290</b>	<b>(127 643)</b>	<b>53 852 933</b>	<b>25 417 725</b>
Autres						
Imputation déficits antérieurs sur le résultat						
IS contrôle et corrections				28 757	(28 757)	56 810
Intégration fiscale				(13 803 306)	13 803 306	18 564 806
<b>Total autres</b>				<b>(13 774 549)</b>	<b>13 774 549</b>	<b>18 621 616</b>
<b>Total général</b>	<b>53 725 290</b>		<b>53 725 290</b>	<b>(13 902 192)</b>	<b>67 627 482</b>	<b>44 039 341</b>

#### 4.4.3.14 Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

<i>Accroissements de la dette future d'impôt</i>	Montant	Impôt correspondant
<b>Provisions réglementées</b>		
Amortissements dérogatoires		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Autres provisions réglementées :		
Subventions investissement		
<b>TOTAL</b>		
<i>Allègements de la dette future d'impôt</i>	Montant	Impôt correspondant
<b>Provisions non déductibles l'année de leur dotation :</b>		
Provisions pour congés payés		
Participation des salariés		
Effort construction		
Contribution sociale de solidarité	4 939	1 276
Taxes sur les surfaces commerciales		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour dépréciation des stocks		
Autres provisions non déductibles		
Provisions pour retraite	135 878	35 097
Autres charges non comptabilisées non déduites		
<b>TOTAL</b>	<b>140 817</b>	<b>36 373</b>
<b>Total des déficits reportables</b>		
<b>Total des amortissements différés</b>		
<b>Total des moins values à long terme</b>		

Le total des déficits reportables correspond aux déficits de l'intégration fiscale.

#### 4.4.3.15 Détail des transferts de charges

<i>Nature</i>	31/12/24	31/12/23
Transfert de charges d'exploitation	3 111 758	17 180
Transfert de charge avantage en nature	38 156	36 538
Transfert de charges remboursement IDR/IFC		
Autres		
<b>TOTAL</b>	<b>3 149 913</b>	<b>53 718</b>



#### 4.4.3.16 Résultat exceptionnel

	31/12/2024			31/12/2023		
	Produits	Charges	Résultat	Produits	Charges	Résultat
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	10 438		10 438		1 176	(1 176)
Résultat sur exercices antérieurs						
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs				1		1
Résultat sur autres éléments exceptionnels	6 872 985	7 123 632	(250 736)	4 112 030	4 065 577	46 452
<b>Résultat exceptionnel hors dépréciations et provisions</b>	<b>6 883 333</b>	<b>7 123 632</b>	<b>(240 298)</b>	<b>4 112 031</b>	<b>4 066 753</b>	<b>45 277</b>
<b>QP des subvention d'investissement virée au résultat</b>						
Dépréciations exceptionnelles						
Transfert de charges exceptionnelles						
<b>Autres :</b>						
<b>Provisions pour risques et charges exceptionnels</b>						
<b>TOTAL</b>	<b>6 833 333</b>	<b>7 123 632</b>	<b>(240 298)</b>	<b>4 112 031</b>	<b>4 066 753</b>	<b>45 277</b>

#### 4.4.3.17 Transactions avec les parties liées

Un bail commercial avec la société Groupe Séché SAS, a été autorisé par le Conseil d'administration du 28 avril 2016. Ce bail est conclu pour une durée de 9 ans, pour une surface de 840 m<sup>2</sup> en jouissance privative et de 400 m<sup>2</sup> Loi Carrez en jouissance commune avec la société Groupe Séché SAS au niveau du 54<sup>e</sup> étage de la Tour Montparnasse ainsi que de 25 emplacements de parking et 207,6 m<sup>2</sup> de local d'archives en jouissance exclusive.

Une convention d'animation avec la société Groupe Séché SAS a été autorisée par le Conseil d'administration du

28 avril 2016. Cette convention a été conclue pour une durée débutant le 2 mai 2016 et se terminant le 31 décembre 2019, et est renouvelée depuis par tacite reconduction pour des périodes de 3 ans..

La société Groupe Séché SAS fournit à la société et à ses filiales des services dans divers domaines (stratégie, commercial, financière, juridique).

Au titre de l'exercice 2024, la charge comptabilisée pour ces conventions représente 3,5 millions d'euros.

#### 4.4.3.18 Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié	
	31/12/2024	31/12/2023
Cadres	22	22
Agents de maîtrise	1	
Employés et techniciens	8	6
Autres :		
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>28</b>

## 4.4.3.19 Rémunération des dirigeants

<i>Catégories</i>	<b>31/12/2024</b>
Membres des organes d'administration	1 049 980
Membres des organes de direction	
Membres des organes de surveillance	
<b>TOTAL</b>	<b>1 049 980</b>

## 4.4.3.20 Engagements financiers donnés

<i>Engagements donnés</i>	<b>Total</b>	<b>Dirigeants</b>	<b>Filiales</b>	<b>Participations</b>	<b>Entreprises liées</b>	<b>Autres</b>
Garanties financières	129 396 381		129 396 381			
Pertes/gains actuariels liés engagement retraite	64 524					64 524
Engagements créances cédées au factor						
Autres						
<b>Dans le cadre de l'endettement</b>						
• Avals						
• Cautions	38 413 776					38 413 776
• Garanties	5 539 684		5 539 684			
Dans le cadre de l'activité de gestion taux d'intérêts						
Swap	100 000 000					100 000 000
Cap						
Collar						
<b>TOTAL</b>	<b>273 414 365</b>		<b>134 936 065</b>			<b>138 478 300</b>

01

02

03

04

05

06

07

08

## 4.4.3.21 Tableau des filiales et participations

Sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ALCÉA	2 500,00	1 492,55	100,00	4 710,00	-			17 841,43	1 480,47	
BARRE THOMAS	375,00	NC	40,00	215,03	45,91			NC	NC	
UPER RETIERS	5,00	(557,25)	100,00	5,00	5,00	638,78		-	(73,69)	
DRIMM	152,45	1 250,61	100,00	12 832,33	12 832,33	586,29	9 833,01	50 120,75	10 736,36	9 731,30
ECO SITE CROIX IRTELLE	100,00	2 256,25	99,00	13 339,00	13 339,00		2 283,79	21 016,06	4 296,92	7 470,05
GABARRE ENERGIES	600,00	1,57	51,00	306,00	306,00			2 480,77	987,08	15,19
KARU ENERGY	8,00	NC	24,00	1,92	-	146,00		NC	NC	
LA CROIX DES LANDES	8,00	176,88	99,80	86,98	86,98	0,02		36,00	(13,57)	190,32
LES CHÊNES SECS	8,00	(298,34)	99,80	66,25	66,25	554,92		10,00	(22,81)	
MEZEROLLES	160,00	969,41	99,99	1 098,56	1 098,56	1 703,86		1 097,18	682,36	1 559,84
MO'UVE	1 000,00	1 962,67	100,00	6 514,31	6 514,31	2 445,46		8 329,76	(2 005,29)	
OPALE ENVIRONNEMENT	1 000,00	245,09	100,00	8 278,00	8 278,00	1 242,10	3 527,95	14 370,83	76,70	863,00
SÉCHÉ ASSAINISSEMENT	150,00	4 300,00	100,00	11 961,85	11 961,85	44 011,39		26 486,69	(5 319,86)	
SÉCHÉ ALLIANCE	47,83	(7 368,05)	100,00	2 873,39	2 873,39	18 951,31		41 860,71	106,79	
SÉCHÉ DEVELOPPEMENT	10,00	452,10	100,00	1 830,00	1 830,00			21 516,48	833,77	
SÉCHÉ ECO INDUSTRIES	2 011,38	8 664,91	100,00	27 986,66	27 986,66	4 207,76	36 575,69	178 870,86	40 295,20	44 878,83
SÉCHÉ ECO SERVICES	500,00	3 018,10	100,00	496,23	496,23	4 362,47	5 846,26	111 427,06	2 015,58	4 778,75
SÉCHÉ ENVIRONNEMENT OUEST	820,00	(490,30)	100,00	1 663,00	1 663,00	84,50		6 742,98	(339,31)	
SÉCHÉ HEALTHCARE	250,00	(120,00)	100,00	14 295,83	7 572,83	1 680,92		13 227,90	(31,52)	
SÉCHÉ TRANSPORTS	192,00	1 312,81	100,00	531,30	531,30	-		46 286,80	974,51	
SÉCHÉ URGENCES INTERVENTIONS	150,00	944,55	100,00	150,00	150,00	-		26 490,92	8 790,37	12 244,50
SENERGIES	400,00	1 238,22	80,00	320,00	320,00			2 450,12	575,33	240,00
SÉNERVAL	4 000,00	(24 394,27)	99,90	65 743,36	-	63 447,73	499,20	44 690,49	(13 476,25)	
SOGAD	75,00	NC	50,00	1 513,37	-	196,44		NC	NC	
SOLENA VALORISATION	2 000,00	(618,19)	51,00	1 020,00	1 020,00	2 968,98		132,93	(64,90)	
SPEICHIM	150,00	920,45	100,00	18 750,00	18 750,00	45 051,51	8 472,18	30 621,83	(4 599,46)	661,50
TREDI	15 000,17	24 096,66	100,00	268 752,87	159 426,21	31 405,30	59 516,89	168 592,41	6 397,02	
TRIADIS SERVICES	3 808,51	3 864,83	100,00	16 135,19	16 135,19	26,37	1 178,27	75 321,81	2 711,02	2 635,49
SPILL TECH GLOBAL	5,00	(529,69)	100,00	5,00	5,00	8 340,10		-	(951,14)	
NEOVIA	5,00	(1,20)	100,00	5,00	5,00			-	(1,30)	
BERNESE 53	5,00	(1,27)	100,00	5,00	5,00	37,93		-	(4,16)	
SÉCHÉ 207	5,00	(0,21)	100,00	5,00	5,00			-	(0,66)	
TRINOVIA	10,00	NC	50,00	5,00	5,00			NC	NC	
SECHE 208	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
SECHE 209	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
SECHE 210	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
SECHE 211	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
SECHE 212	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
SECHE 213	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
SECHE 214	5,00	-	100,00	5,00	5,00			-	-	
<b>Filiales étrangères</b>										
KANAY	7 172,94	(2 549,36)	100,00	25 173,40	25 173,40	-		24 734,77	(998,81)	
SÉCHÉ CHILE	5 311,07	(544,53)	100,00	5 973,59	5 973,59	3 599,97		-	(300,36)	
SÉCHÉ HOLDINGS SA		(616,44)	100,00			78 215,76		811,65	7 709,30	
MAYENNE INVESTMENTS		NC	100,00					NC	NC	

Sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SOLARCA SL	343,17	6 464,65	100,00	30 393,92	30 393,92	7 412,15		13 654,63	1 532,18	
SOLUCIONES AMBIANTALES DEL NORTE	6 422,45	(5 430,52)	100,00	7 667,91	7 667,91	8 962,44		10 948,58	(910,45)	
UTM TECHNIK METALLRECYCLING	100,00	1 100,54	100,00	4 122,11	4 122,11		750,00	3 761,51	130,91	198,00
SECHE ITALIA	20,00	48 395,56	100,00	48 721,65	48 721,65	58 001,57		3 346,16	(2 584,01)	
SECHE HOLDINGS SG PTE	440,86	-	50,10	221 246,82	221 246,82			-	(9 240,53)	

01

02

03

04

05

06

07

08